

Clérac



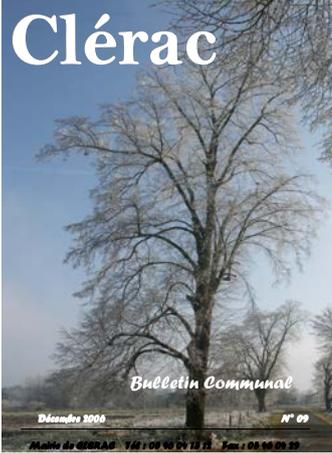
Bulletin Communal

Décembre 2006

N° 11

Sommaire

Le mot du Maire	page 3
Les grands dossiers	pages 4-9
Activités de la Municipalité	pages 10-14
Au fil des manifestations	pages 15-16
Bibliothèque	page 17
L'école et la semaine du goût	pages 18-19
Historique de l'épicerie Foucaud	page 20
La vie des associations	pages 21-28
La vie du Musée mois après mois	pages 29-30
Jardinage : Rhododendron et Azalée	page 31
Les Recettes : Cakes pas ordinaires	page 32
Avis à la population	page 33
État civil / Vie pratique	page 34



Clérac

NOTRE COUVERTURE :

Recto et Verso : Arbres sous le givre

Directeur de la Publication : Guy Pasquet

Rédacteur en chef : Dominique Maurel

Impression : Imprimerie Robert - 17500 Pons

N° Dépôt légal : 962

Bulletin Communal

Décembre 2006

N° 09

Mairie de CLÉRAC - Tél : 04 90 04 12 12 - Fax : 04 90 04 00 00



Le Mot du Maire



*Chères Cléracaises,
Chers Cléracais,*

Vous allez, comme chaque semestre, prendre connaissance du contenu du 11ème numéro de votre bulletin communal, celui de décembre 2006.

Cette édition aurait du être la dernière sous la responsabilité de l'équipe municipale que vous avez mise en place en Mars 2001.

Vous n'êtes pas sans ignorer que l'année 2007 sera très chargée en terme d'élections (présidentielles, législatives). Pour cette raison, les prochaines consultations locales devraient, en principe, se dérouler en Mars 2008 au lieu de Mars 2007. Votre Conseil Municipal restera donc en place une année supplémentaire.

Ce report a été décidé unilatéralement par les «grands». Les «petits» élus, principaux acteurs, n'ont pas été consultés.

Cependant, cette décision permettra de ne pas mélanger le débat national et le débat local. Les élections municipales sont beaucoup plus ouvertes que les autres élections. Les clivages politiques imposés au niveau du pays ne sont pas réels dans la gestion d'un petit territoire, sur lequel on travaille de façon beaucoup plus ouverte avec des équipes plus larges. Les motivations y sont différentes et uniquement orientées vers le maintien de ses atouts, de son développement économique, de sa qualité de vie, des besoins exprimés par sa population...

La vision binaire de la vie politique traditionnelle disparaît.

De plus, serait-il souhaitable qu'une équipe vote un budget en mars 2007 et qu'une autre le mette en œuvre quelques mois plus tard ?

Je me rends compte que 6 ans est une période trop courte pour réaliser certains projets, alors, sans trop d'état d'âme, je considère qu'une année supplémentaire me permettra avec mon équipe, d'aller à la finalisation des décisions que nous avons prises durant ces 2 dernières années. (voir rubriques grands dossiers et activités de la Municipalité)

Nous ferons dans le courant du mois de Janvier 2007 une réunion publique qui permettra de faire un point plus précis sur nos réalisations, nos projets immédiats, et une prospective sur l'avenir de notre territoire.

L'année 2006 va bientôt se terminer. Que 2007 apporte à tous santé, joie et prospérité et vous permette de réaliser vos plus chers désirs.

Bien cordialement.

Guy PASQUET

Les grands dossiers

CENTRE d' ENFOUISSEMENT TECHNIQUE de CLERAC

La presse a fait largement écho de la dernière décision du Tribunal Administratif de Poitiers en date du 05 octobre 2006, jugement qui annule les arrêtés préfectoraux du 02 décembre 2003 et 29 septembre 2004.

Monsieur le Préfet de Charente Maritime et Monsieur le Président du Conseil Général se sont exprimés sur le sujet par voie de presse.

Pour ma part, pour la première fois, j'ai tenu à exprimer l'analyse de mon équipe sur ce dossier qui nous occupe depuis notre élection en mars 2001.

Vous trouverez ci-dessous le texte intégral de mon communiqué de presse paru dans l'hebdomadaire « Haute Saintonge » le 27 octobre 2006. Il se veut en tout point honnête et pragmatique aux vues de la situation actuelle.

COMMUNIQUE de PRESSE

Centre de Stockage et de tri de déchets ménagers et assimilés de CLERAC.

Suite à l'article paru le mercredi 11 octobre 2006 dans Sud Ouest, la Commune de CLERAC, tient à apporter quelques informations complémentaires concernant le compte rendu du jugement du tribunal administratif de Poitiers (Recours Saintonge Boisée Vivante c/arrêté du Préfet du 02.12.2004)

Il est tout d'abord important de connaître les compétences de chacun dans ce dossier :

- *Le Préfet de Charente Maritime, représentant de l'Etat, pour l'autorisation d'exploiter.*
- *La Commune pour l'Urbanisme. Plan Local d'Urbanisme: zone sur laquelle se situe l'installation.*

Cependant, l'étude d'impact figurant dans le dossier de demande d'autorisation (produit par le pétitionnaire et validé par les services de la Préfecture) est repris par la Commune dans son rapport de présentation inclus dans le PLU. (plan local d'urbanisme)

La dernière décision du Tribunal ne concerne que les arrêtés préfectoraux, mais l'étude d'impact mise en cause, est également utilisée par la Commune dans l'élaboration de son document.

La Collectivité ne fera en aucun cas de commentaires sur une décision de justice, décision souveraine dans un état de droit. La collectivité par la voix de son maire se bornera, seulement, à relater le travail réalisé sur le terrain depuis quelques années.

Il n'est pas facile, pour une équipe municipale et son maire de gérer un tel dossier. Dès notre arrivée, en mars 2001, le Centre d'enfouissement de Clérac fonctionnait depuis plus de 4 ans, et tout naturellement des questions se sont posées à nous.

Hydrogéologie :

Les hydrogéologues de Surca, du BRGM, de Saintonge Boisée, développaient des analyses différentes sur les risques évoqués par l'association.

À notre demande, une réunion de travail a été organisée en présence des 3 spécialistes concernés. La collectivité a d'ailleurs participé au financement de la mission du consultant de Saintonge Boisée. De ce débat, il est ressorti que le risque zéro n'était pas certain, mais que tous les paramètres devaient varier dans le même sens pour déclencher le « scénario catastrophe » décrit par l'association.

À la demande de la Commission locale d'information et de surveillance, le Préfet a ordonné en 2005, 2 expertises complémentaires :

Les grands dossiers

CENTRE d' ENFOUISSEMENT TECHNIQUE de CLERAC suite...

L'une sur la situation hydrogéologique du site. Cette dernière effectuée par l'Ecole des Mines de Paris a amené des conclusions voisines de la première investigation.

L'autre sur le ruisseau « le Placin » concluant à deux remarques essentielles :

Le nettoyage manuel de ce cours d'eau est nécessaire après la tempête de 1999 (la Commune a signé une convention avec la CDCHS de mise à disposition de ses brigades rivières pour cette opération).

Le remodelage du stockage des terres bordant le ruisseau afin de réduire sa pente (ce travail est en cours et devra être suivi de plantations adaptées).

Le volet hydrogéologie n'a pas été repris dans la dernière requête de Saintonge Boisée Vivante.

Odeurs :

C'est l'argument essentiel que l'Association développe dans son dernier recours, recours annulant l'arrêté du Préfet de Charente Maritime du 02 décembre 2003 autorisant l'exploitation du site par Sotrival.

Pourtant, depuis plus de 3 ans, les nuisances olfactives, que le territoire avait réellement connues, ont nettement diminué et la population, dans sa grande majorité, constate les progrès obtenus.

La collectivité n'avait pas occulté la situation de l'époque. Un jury d'odeurs d'une trentaine de personnes, assurant un maillage du territoire sur un rayon de 5 kms, formé par un cabinet spécialisé pour les investigations, a travaillé durant une année. Ses observations ont amené, après analyse des résultats, à la mise en place par l'exploitant de mesures compensatoires destinées à réduire fortement les nuisances subies par les riverains. (tours de rejet dans la haute atmosphère, mise en place de couvertures sur les alvéoles remplies, mise en place de couvertures temporaires le week-end)

C'est probablement ce travail effectué avec la population qui a conduit au résultat d'aujourd'hui, considéré comme très positif, même s'il demeure perfectible.

Valorisation du biogaz :

Depuis toujours, la Municipalité de Clérac a considéré comme aberrant le double rejet de gaz carbonique dans l'atmosphère sur cette zone d'activités :

1 - Combustion « gratuite » d'une source d'énergie dans des torchères pour le centre d'enfouissement Sotrival.

2 - Combustion « par nécessité » de fuel, élément essentiel et onéreux dans la fabrication des produits finis pour AGS.

La proximité de ces 2 sites industriels (300 m) conforte la nécessité d'une valorisation du biogaz par Sotrival pour une utilisation industrielle par AGS. La Municipalité considère aujourd'hui que c'est le premier point environnemental à traiter.

Depuis quelques mois, industriels et élus travaillent pour mettre en place une réalité. Nous arrivons à une concrétisation de ce projet. La décision du Tribunal administratif ne risque-t-elle pas de démotiver les investisseurs ? Ce serait une nouvelle aberration qu'une association, parfois utile dans le débat, soit un obstacle, par ses actions juridiques, à son propre idéal environnemental.

Ne peut-on pas dans le cas présent « unir environnement et économie » ?

Les conclusions de l'équipe municipale :

Nous proposons à l'association « Saintonge Boisée Vivante » et cela depuis notre élection en 2001, une alternative à sa démarche actuelle qui consiste à vouloir que le centre de traitement des déchets ménagers de Clérac, dont nous avons hérité, ferme.

Notre approche n'a pas trouvé de réponse positive depuis cette date. Nous ne partageons pas l'analyse de nos partenaires.

Pourquoi ?

1 - Le suivi actuel de l'installation est peut-être à améliorer, mais par le résultat des diverses analyses sur

Les grands dossiers

CENTRE d' ENFOUISSEMENT TECHNIQUE de CLERAC fin

l'eau et sur l'air, il ne traduit pas d'anomalies sensibles permettant de mettre en cause le fonctionnement de l'installation.

Des moyens sont à la disposition de l'association comme elles l'ont été pour la collectivité : Commission Locale d'information et de surveillance (CLIS), meilleur relationnel avec l'exploitant...conditions nécessaires afin d'évoluer positivement sur ce dossier.

2 - D'un point de vue pragmatique, ce centre fonctionne depuis 8 ans et le tonnage enfoui correspond à plus de la moitié de sa capacité maximale (3 M tonnes). A noter que dans l'élaboration de son document d'urbanisme (aussi attaqué), la commune avait limité, volontairement, la capacité de la zone permettant l'enfouissement .

La situation actuelle du fait de la présence d'environ 1,5 M Tonnes n'est pas celle du projet d'implantation de cette installation classée.

La fermeture du site dans l'état présent ne conditionne, en aucun cas, les arrêts immédiats des formations de biogaz et lixiviats.

Peut-on imaginer la gestion future de l'installation après la fermeture ? Nous préférons, pour nous, un exploitant titulaire que nous sensibilisons, voir contraignons à mettre en place certaines mesures correctives ou compensatoires indispensables, plutôt que de nous retrouver devant un binôme (ex-exploitant / état) dont l'équilibre pourrait être délicat à trouver.

3 - Toutes les décisions juridiques sur ce dossier mettent également un frein au développement de notre territoire. Le document d'urbanisme utilisé actuellement ne correspond plus aux demandes nouvelles auxquelles le Sud Saintonge est sollicité. La validation de notre travail de 2 ans sur le nouveau Plan Local, prévue dans le prochain mois, va probablement être impossible.

Du point de vue économique, nous devons également penser au bassin d'emplois de Clérac...

Comme dans le passé, nous sommes à l'écoute de tous les éléments susceptibles de débloquer cette situation ubuesque .

LOTISSEMENT COMMUNAL « Les PRES de REAUX »

La réception des travaux de la première tranche (voirie provisoire, réseau électrique, éclairage, réseau eaux usées, réseau eaux pluviales, eau potable) a été réalisée le 20 novembre dernier.

Au 30 novembre 2006, 6 parcelles sur les 9 proposées sont vendues : 3 sous-seings et 3 actes définitifs ont été signés chez Me Largeteau à Montguyon. Aucune action promotionnelle n'a été mise en place , car pour des raisons nous échappant, l'installation de l'unité de traitement avait pris du retard. Le permis de construire a enfin été déposé par le Syndicat des Eaux mi- septembre 2006. Instruit rapidement par la DDE , il a été signé par le Maire en octobre. La première réunion de chantier a eu lieu le 20 novembre.

Deux permis de construire sont déjà accordés et dans quelques mois nous devrions constater « la pose de la première pierre ».

Les espaces communs naturels seront réalisés autour de l'étang aux beaux jours (printemps 2007)
Nous rappelons que le plan d'eau est interdit à la baignade et à la pêche.

Les travaux d'assainissement du bourg : tranches 2 et 2 bis (voir article dans n° 10) seront réalisés en 2007. Les notifications de marchés ont déjà été adressées aux entreprises retenues par le Syndicat des Eaux. Le financement devrait être « bouclé » fin 2006.

Les grands dossiers

LE PLAN LOCAL D'URBANISME EST DANS L'IMPASSE

La dernière réunion de travail sur ce dossier s'est déroulée courant septembre 2006, en présence de notre cabinet d'urbanisme EREA, de la Direction Départementale de l'Équipement et de la commission d'élus nommés par le Conseil Municipal depuis le début du projet.

Les discussions ont été souvent vives, des pressions ayant été faites par EREA et la DDE pour un respect strict de la législation en matière d'urbanisme. Les visions de l'Etat n'étaient pas toujours en phase avec celles des gestionnaires de ce territoire, d'autant que les règles pour un PLU, indispensables pour la Commune de Clérac, semblent plus contraignantes que pour une carte communale classique.

Nous avons dû, souvent, nous montrer fermes sur différents points que nous jugeons importants, points listés sur un document, dès le début de la phase zonage en janvier 2006, consultable en mairie.

Un compromis a été trouvé, et nous devons, fin novembre, proposer notre projet à la commission communale composée de membres du Conseil Municipal, de représentants des divers acteurs locaux et des services de l'État. (cette commission a déjà siégé à 3 reprises lors de 2 réunions thématiques et lors de la validation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable)

Il est à noter que le Préfet valide ce document après une enquête publique qui permet à la population d'exprimer ses remarques.

Malheureusement, la dernière décision du Tribunal Administratif de Poitiers (voir article précédent) remet tout en question. L'étude d'impact, ayant servi de base à l'autorisation préfectorale, doit être complétée pour répondre aux demandes de ce dernier. Il faut donc attendre la nouvelle copie de la Préfecture. Nous serions, si nous ne le faisons pas, vulnérables juridiquement.

Certains diront que ce ne serait pas la première fois !!! Le Conseil Municipal a d'ailleurs décidé de consulter un cabinet juridique, indépendant et spécialisé, pour examiner la nouvelle copie de l'autorisation d'exploiter pour SOTRIVAL.

Pour ces différentes raisons, nous sommes au regret de vous faire part du retard, que nous allons probablement prendre, pour arriver à l'application concrète d'un document d'urbanisme adapté aux demandes 2007 de notre territoire. Par obligation, nous utilisons actuellement le Plan d'Occupation des Sols de 1987... A suivre....

Les grands dossiers

Développement économique

L'équipe municipale, dès son élection, a toujours été attentive au développement économique de la commune pour les raisons suivantes :

- premièrement : préparer la fin du centre d'enfouissement
- deuxièmement : profiter de la situation géographique de Clérac dans la troisième ceinture de l'agglomération bordelaise.

Année 2002 :

La municipalité accepta lors de négociations avec RFF (Réseau Ferré de France) la présence sur le territoire de la commune d'une base de travaux de 20 hectares, qui, en fin de réalisation de la voie à grande vitesse sera rétrocédée soit à la commune soit à la Communauté de Communes. Cette base pourra accueillir des entreprises à la recherche d'espaces importants. La réalisation de cette base s'accompagnera de la réhabilitation de la ligne SNCF Saint-Yzan-Clérac, et de l'aménagement d'une route reliant la zone AGS-centre de tri à la base, elle sera le premier maillon de la liaison Clérac-le Jarcelet.

Année 2003 :

Ouverture du restaurant.

Année 2004 :

Ouverture de la boulangerie.

Année 2005 :

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est confié au bureau EREA avec comme objectif un développement économique harmonieux et respectueux de l'environnement.

Une augmentation des espaces constructibles a été demandée par la municipalité pour permettre l'installation d'une centaine de familles dans les 10 années à venir.

La municipalité veut associer dynamisme et qualité de vie.

Remarque : Le PLU devait être présenté fin 2006, mais une décision du tribunal administratif, après certaines interventions, retarde cette présentation à une date encore inconnue.

Année 2006 :

Elle ne vit pas de réalisations spectaculaires, elle fut une année de rencontres, de négociations et d'études.

En janvier 2006, au cours d'une réunion de la commission économique de la Communauté de Communes, Clérac a fait savoir que le développement économique était un impératif pour la Commune et le Sud Saintonge. Cette intervention fut prise au sérieux et permit à certains responsables de s'apercevoir que le Sud Saintonge avait des atouts.

En mars 2006, au cours d'une rencontre avec la Communauté de Communes, le Conseil Général et la Commune, le principe de l'aménagement d'une route reliant la base de travaux de Clérac au carrefour du Jarcelet a été retenu, cette voie permettra aux camions d'éviter les bourgs de Clérac et de Bédénac.

Après cette réunion, la SEMDAS (Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement de l'Aunis et de la Saintonge) a été chargée de préparer une étude pour l'aménagement de la base de travaux de Clérac ainsi que d'une zone d'activités entre cette base et le carrefour de Jarcelet.

A l'heure actuelle, la SEMDAS poursuit ses travaux et multiplie les contacts auprès d'investisseurs très intéressés par le Sud Saintonge d'autant que certains grands projets d'aménagements de l'agglomération bordelaise pourraient y être réalisés.

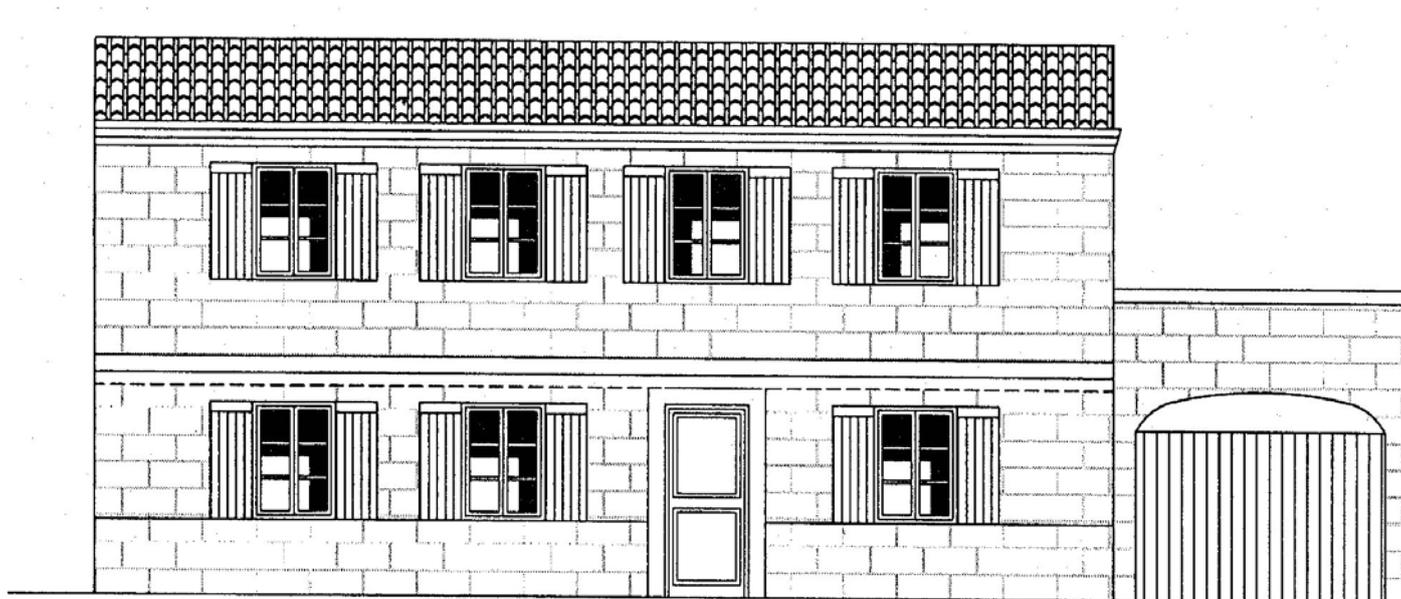
Les grands dossiers

Aménagement du centre de Clérac

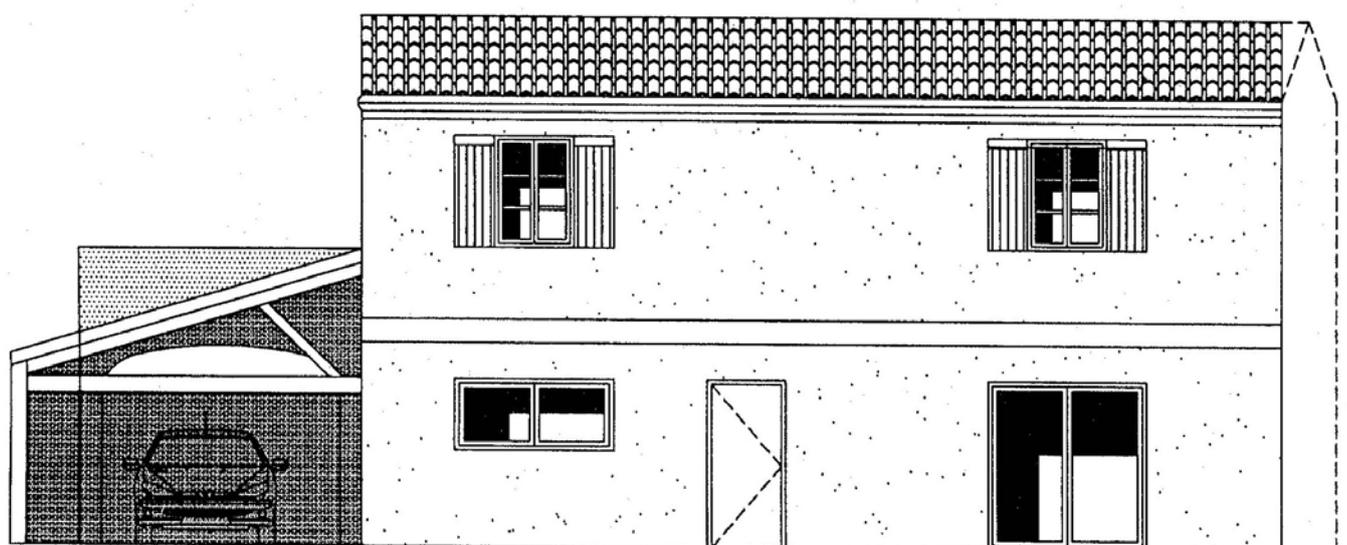
La municipalité a prévu la construction d'une maison sur l'emplacement de l'ancienne boulangerie Archain (travaux prévus en 2007).

Le cabinet C+M architectes à Jonzac est chargé de la réalisation de ce projet.

Ce cabinet a déjà réalisé pour la municipalité l'aménagement du restaurant et la construction de la boulangerie.



Bâtiment vu de la rue



Bâtiment vu de derrière

Activités de la Municipalité

URBANISME BATIMENT

Tout à l'égout

Le permis de construire de la station d'épuration est enfin arrivé.
La construction de cette station commencera donc, le 07 janvier 2007.

Dans le même temps vont débiter les travaux de la deuxième tranche de raccordement au tout à l'égout.

Boulangerie - Lotissement communal

Une consultation d'entreprises a été lancée concernant la réalisation d'un mur de clôture en séparation de la boulangerie et du lotissement ainsi que la réalisation d'une plateforme enterrée pour le stockage du bois de la boulangerie.

Ecole

Durant l'été, il a été réalisé divers travaux, à savoir :

Locaux attenants à la cantine (classe + local bibliothèque)

- réfection des sols en carrelage
- doublage + isolation des murs extérieurs
- changement des lave-mains + carrelage mural
- réfection des peintures

Cantine

- remplacement du chauffe-eau gaz par un cumulus

Garderie et salle de sport

- mise en place de plafonds suspendus + isolation

Par ailleurs un dossier de demande de subventions a été déposé afin de prévoir rapidement la réfection des couvertures ainsi que des toilettes sous le préau.

Bibliothèque

Les subventions ayant été acceptées, les travaux d'aménagement de l'étage ainsi que la mise en sécurité de l'escalier vont pouvoir démarrer rapidement.

Musée

Les travaux de mise en sécurité de l'escalier sont terminés.

Un dossier de demande de subventions est en cours afin de prévoir la réfection de la toiture.

Terrain de football

Une étude est en cours en vue de la réalisation d'un forage pour alimenter l'arrosage intégré existant.
En effet lorsque le local des vestiaires sera raccordé au tout à l'égout, la dépense en eau sera multipliée par environ 2,5.

Activités de la Municipalité

URBANISME BATIMENT (suite)

Compte tenu de cet élément, l'investissement nécessaire à la réalisation du forage devrait être amorti en 5 ans.

Achat de terrain

La commune va acquérir les terrains marécageux de Mme FORT (ex Mlle Adolphe) en face de l'étang, afin de pouvoir les assainir.

Nom des rues

Afin de faciliter la localisation des habitants de la commune, tant pour les particuliers que pour les services publics, une commission a été formée afin de donner des noms aux rues de notre village.

Dans un premier temps, des zones ont été déterminées, ensuite un thème a été retenu, à savoir : les activités et lieu-dit du passé (ex : le gemmeur, la faïencerie, etc. ...)

Aujourd'hui les noms sont arrêtés et nous avons le plaisir de vous présenter le fruit de notre travail sur les plans ci-joints.

Informations diverses

Information sur le recensement

Vos enfants viennent d'avoir 16 ans, si vous n'avez pas été contacté par la mairie de votre domicile informez-vous auprès de votre mairie pour obtenir un rendez-vous dans le but de se faire recenser.

Le recensement est **OBLIGATOIRE** et comporte trois étapes :

- Lors du rendez-vous pris à la mairie de votre domicile, une attestation de recensement vous sera délivrée, indispensable pour passer examens, concours, permis de conduire, conduite accompagnée...
- L'enseignement de la défense dans tous les programmes scolaires de 3^{ème} et 1^{ère}.
- Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) où un certificat de participation vous sera remis. Vous aurez aussi des opportunités professionnelles proposées.

« *Devenir citoyen c'est avoir des droits et des devoirs.* »

Activités de la Municipalité

LE NOM DES RUES : VERS BEDENAC



Activités de la Municipalité

LA MUNICIPALITE RECRUTE UN NOUVEL AGENT DE SERVICE



Le Conseil Municipal de Clérac, dans sa séance du 10 novembre 2006, a décidé, à l'unanimité, pour la bonne marche du service Voirie et Espaces Verts, de recruter Monsieur Cédric GODICHAUD en tant qu'agent des services techniques à temps complet (35 heures) à compter du 13 décembre 2006.

Cédric, qui depuis 6 mois, travaille au sein de l'équipe à temps partiel (16 heures par semaine) a prouvé ses compétences, son autonomie, son bon relationnel avec ses collègues.

Le départ à la retraite d'Alexandre MAZAUBERT, programmé en 2008, nous a amené à considérer une pérennisation du poste qu'il occupe actuellement en contrat aidé.

Nous espérons, dans le futur, nous trouver plus présents dans les villages afin de satisfaire la population.

Cédric GODICHAUD

28 ans

10 ans d'expériences

Titulaire du :
- BEP Travaux Paysagers, Aménagement de l'Espace
- Bac Pro Aménagements Paysagers
- BTS Aménagements Paysagers

ADSL : Cartographie des zones non couvertes

Comme vous le savez, le Département s'est engagé dans la lutte contre la fracture numérique. Malgré l'effort de France Télécom, ayant permis une accélération certaine de cette couverture, il demeure encore des zones blanches. Les abonnés, trop éloignés des répartiteurs ne peuvent actuellement recevoir l'ADSL.

Cet équipement majeur étant déterminant pour notre avenir, le Département a décidé de réaliser des aménagements importants destinés à atteindre les objectifs suivants :

- résorber totalement des zones blanches,
- apporter un débit symétrique d'au moins 2 mégas à tous les usagers,
- permettre le dégroupage total, c'est-à-dire faire jouer la concurrence sur l'ensemble du territoire pour accéder aux forfaits intégrant le téléphone et l'Internet haut débit illimités avec le plus souvent, la possibilité de recevoir les bouquets de la télévision.

Nous faisons appel à votre collaboration pour établir une cartographie de ces besoins non satisfaits et l'état existant. En conséquence, faites-nous connaître vos souhaits en matière de connexion Internet.

Au fil des manifestations

Ensemble Aquistriae

Dans le cadre des journées du patrimoine, nous avons pu écouter la chorale de Guîtres, Aquistriae, dans l'église de la commune. Le 16 septembre, la quarantaine de choristes nous a interprété des chants classiques à cappella ou accompagnés au clavecin par Anne Laure Ménard. L'ensemble était dirigé par Christophe Métreau, bien connu des Cléracais puisque originaire du village. Après avoir dirigé pendant trois ans l'ensemble vocal « Au cœur du Lary » (chorale de Montlieu la Garde), il a créé cet ensemble vocal « Aquistriae » à Guîtres en 1998 et nous faisait, cette année, le plaisir de se produire à Clérac.



Mic Mac à Clérac

À la suite de Fest'Arts (festival des arts de la rue de Libourne), la Mic Mac compagnie s'est arrêtée à Clérac le 13 août pour nous montrer son spectacle « Ne me kilt pas ».



La date (week end du 15 août), n'a malheureusement pas contribué à attirer beaucoup de monde, ce qui est dommage. Les présents, eux, ont eu quelques difficultés à articuler après avoir vu nos quatre artistes faire leur numéro car les mâchoires ont souffert d'avoir tant ri.

L'histoire : quatre écossais, coincés en France, squatters par dépit, tentent de faire partager leurs racines à qui veut bien les écouter. Acrobaties, danses, jonglages et activités multiples et variées étaient au programme pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Certains ont pensé que les artistes étaient écossais tant ils jouaient vrai. Mais non, la troupe est de Nantes...

Soirée Goldman et Gospel

Le 10 juin, la salle des fêtes était archi comble pour accueillir les chanteurs de l'ECMA (École de Chant appliquée aux Musiques Actuelles) et le groupe Voices.

Une première partie nous a permis de redécouvrir les succès inoubliables de Jean Jacques Goldman. Chacune de ses chansons était interprétée par un chanteur différent de l'ECMA.

En deuxième partie, le groupe Voices, dirigé par Mickaël Merle, nous a enchanté avec un répertoire de gospel varié, allant des classiques « La chapelle de Harlem », « Happy day » au plus original « Les 3 petits cochons » en passant par « Pas de Boogie Woogie ». Le public était conquis et les applaudissements ont été à la mesure de la qualité du spectacle.

Cette soirée était organisée par l'Office de Tourisme de Montguyon.



Au fil des manifestations

CCAS : Le repas des Aînés

Le samedi 25 Novembre, ils étaient 98 anciens de Clérac entourés de 25 autres personnes, conjoints, enfants, parents ou amis ; 9 conseillers les accompagnaient, dont Monsieur le Maire, très fier d'avoir atteint cette année l'âge d'ayant droit !

Alors qu'ils dégustaient un repas succulent préparé et servi par Suzelle Joseph et son équipe, un spectacle un peu innovant leur était présenté.

Trois artistes au talent complémentaire se sont succédés sur la scène : Nicole Marmié interprétant Edith



PIAF, Lolita la danseuse classique et le célèbre ventriloque Franky et Miky sa marionnette, que l'on pourra revoir le 24 décembre dans « le maillon faible » sur TF1.

Tout en se régaland avec le délicieux dessert confectionné par notre boulanger local, c'est donc bien entourée que l'assemblée a pu trinquer aux anniversaires du jour pour Lino Vedelago, et de la semaine pour les autres :

Mesdames Jacqueline Cloutou et Yvonne Comte

Messieurs Marcel David

Guy Macouillard

René Lesné

Nous n'avons pas manqué d'honorer aussi nos doyens présents :

André Métreau 97 ans $\frac{1}{2}$

Marie Noinin 95 ans, sans oublier les absents : notre centenaire Irène Bertet toujours à la Maison de Retraite de Montendre et Madame Dupas de Serveau 98 ans !

C'est presque à la tombée de la nuit que chacun repartait, le cœur réjoui semble t-il, après avoir partagé un grand moment de convivialité et de plaisir.

Espérant vous retrouver toujours aussi nombreux, les organisatrices vous souhaitent de bonnes fêtes et vous disent à l'année prochaine !

Bibliothèque

La bibliothèque participe au salon du livre régional

BIBLIOTHEQUE

TEL : 05.46.70.07.78

Heures d'ouverture

Mardi et jeudi : 16h30 à 18h30

Samedi : 10h30 à 12h30



Le 05 novembre dernier a eu lieu à Montlieu-la-Garde, un salon du livre régional.

Cette animation issue de la volonté de huit bibliothèques du Sud Saintonge (Bussac-Forêt, Chepniers, Chevanceaux, Clérac, Montlieu-la-Garde, Orignolles, St Palais de Négrignac, Vanzac) a demandé deux années de préparation.

C'est par une très belle journée d'automne qu'environ cinquante écrivains régionaux, trois maisons d'édition, et une librairie, ont répondu présents afin d'animer cette manifestation.

Parmi les auteurs, Monsieur NUVET de Montguyon, avait réservé la parution du Tome 2 de « Montguyon 200 ans d'histoire » ; Monsieur PANNIER, lui aussi de Montguyon, présentait un deuxième roman.

Plus de 400 visiteurs ont pu, avec plaisir, nous l'espérons, rencontrer, discuter, échanger avec les auteurs et se faire dédicacer des ouvrages.

Les huit bibliothèques espèrent par cette manifestation, avoir permis à leurs lecteurs de découvrir la richesse littéraire de notre région ; et envisagent une prochaine animation collective.

En ce qui concerne la bibliothèque de Clérac, quelques nouvelles sympathiques :

- La première est la naissance des jumelles de Sandra et Yann BERGES le 31 août dernier, Clara et Emma se portent à merveille. Nous souhaitons à leurs parents et au grand frère Alex beaucoup de joie et de bonheur pour cette jolie tribu.

- La deuxième est le début des travaux d'agrandissement de la bibliothèque.

En effet la surface de la bibliothèque va être multipliée par deux. A l'étage, qui va être rénové et mis aux normes de sécurité, nous réservons l'espace pour les jeunes ; ce qui nous permettra de recevoir les lecteurs et les classes de l'école primaire dans de meilleures conditions pour les animations que nous réalisons déjà. Mais grâce à ce nouvel espace, nous pourrons faire de plus nombreuses animations pour les lecteurs : tapis de lecture pour les bébés lecteurs, contes, lecture à voix haute pour les jeunes...et moins jeunes.

Par ailleurs, nous envisageons d'aménager un espace pour les adolescents dans lequel ils pourront venir discuter, lire des BD, écouter de la musique, surfer sur internet.

En novembre dernier, nous avons fait des achats d'ouvrages, parmi lesquels le Prix Goncourt, le Prix Fémina etc, mais aussi de nombreuses BD pour enfants et adultes. Comme chaque fois vous trouverez l'intégralité des titres, avec un petit commentaire, dans le Petit Journal des nouvelles acquisitions disponible chez les commerçants et à la bibliothèque de Clérac.

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent de merveilleuses fêtes de fin d'année et espèrent vous retrouver toujours plus nombreux en 2007.

Toujours pour vous servir. Les bénévoles.

L'école et la nouvelle année scolaire



Le 4 septembre 2006 une nouvelle année scolaire a débuté à l'école primaire publique de Clérac. C'est avec joie que nous avons accueilli les nouveaux élèves ainsi que deux enseignantes : Léo B., Lisa, Améline, Théo G., Maëva, Ugo, Josh, Hugo L., Morgane et mesdames Du- mand et Perrocheau.

« Le changement » a été la devise de la rentrée puisque les élèves de la classe de CP-CE1 ont eu le plaisir de découvrir leurs salles de classe rénovées ; de l'avis général des enfants « la classe est jolie, toute neuve. »

Du côté des adultes une nouvelle représentante des parents d'élèves a été élue au côté d'autres plus coutumières de cet exercice : bienvenue à madame Ferreira. Et la dynamique association des parents d'élèves, qui est maintenant chaque année au côté de l'équipe enseignante pour faire vivre notre école, s'est également réorganisée et rapidement remise au travail pour préparer le désormais « traditionnel » Marché de Noël (le 22 décembre 2006 à la salle des fêtes de Clérac).

Je remercie plus particulièrement mes collègues et leurs élèves pour avoir accepté de m'accompagner dans l'exercice de rédaction de cet article. Ainsi la classe enfantine vous présente sa recette du gâteau au yaourt et la classe du cycle 3 (CE2-CM1-CM2) vous livre un point de vue croisé sur le repas au restaurant offert par la municipalité aux élèves de la classe de CM2 à l'occasion de la semaine du goût.

Les enfants de l'école maternelle cuisinent.

Vendredi 6 octobre nous avons fait un gâteau au yaourt.

Voici la recette :

Ingrédients

- 1 pot de yaourt
- 3 pots de farine
- 2 pots de sucre
- 1 pincée de sel
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 sachet de levure chimique
- $\frac{1}{2}$ pot d'huile.

- 1- Mettre tous les ingrédients dans un saladier puis mélanger.
- 2- Huiler et fariner un moule.
- 3- Verser la pâte dans le moule.
- 4- Mettre au four pendant 1 heure.

A 15H00, nous avons mangé le gâteau et nous en avons donné aux classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2

Le CM2 participe à la semaine du goût.

Le mardi 17 octobre 2006, les élèves de l'école de Clérac (CM2) sont allés au restaurant qui s'appelle l'Auberge des Lacs Bleus.

Ils ont mangé du gaspacho (soupe de tomate Espagnole), du requin à la sauce curry avec de la purée de carottes, du lapin à la vanille et une fondue de chocolat aux fruits. Ils étaient six élèves plus l'enseignante et la conseillère municipale (Madame Bellot). Cela a plu à l'ensemble des élèves. Ils ont découvert de nouveaux plats.

Marion Lavigne et Phénicia Wagener

Les élèves de la classe maternelle



L'école et la semaine du goût



Comme l'an dernier la municipalité a souhaité marquer fastueusement l'évènement pour tous les enfants.

Les plus gâtés furent indiscutablement les plus grands. La classe de CM2 déjeunait pour l'occasion au restaurant « Les Lacs Bleus » accompagnée par leur maîtresse et une conseillère municipale.

C'est avec une mine réjouie et émerveillée que chacun s'installait autour de la grande table blanche portant verres à pied et couverts multiples. Pour certains, c'était une première...

Les restaurateurs toujours très coopérants accueillent chaleureusement les enfants avec un questionnaire portant sur les cinq sens sollicités par chaque dégustation.

De son côté, la maîtresse par un travail préparatoire avait déjà beaucoup sensibilisé les enfants qui connaissent parfaitement les différents éléments d'un menu.

Celui du jour était plutôt somptueux... A vous de juger !

Gaspacho au crabe

Darne de requin sauce curry

Blanquette de lapin à la vanille et sa purée de carottes

Fondue de fruits de saison au chocolat tiède

Tous les enfants, très à l'aise, se sont exprimés au cours du repas et ont goûté à tous les plats et la moitié les a tous terminés.

Pendant ce repas qui s'est un peu prolongé, leur tenue à table fut remarquable.

A situation exceptionnelle, tenue exceptionnelle !

Au même moment, les autres enfants à la cantine bénéficiaient d'un menu très amélioré avec la collaboration du boulanger. Une salade aux noix et différents fromages leur permettait d'apprécier les divers pains fantaisie : campagne, complet, seigle, maïs.

Enfin, un plateau de petits gâteaux variés les initiait aux principales pâtes et crème de pâtisserie : tartelettes aux fruits, bavaoises, choux, éclairs, crème pâtissière et chantilly.

Cette abondance de gâteries ne pouvait qu'enchanter petits et grands !

Pour élargir la découverte dans le prolongement de ces dégustations, les différentes classes et leur maîtresses se rendaient dans les jours suivants chez le boulanger pour observer et s'essayer au travail du chocolat et de ses multiples utilisations.

Il faut noter qu'à Clérac, c'est toute l'année que la cantine tente d'offrir aux enfants une alimentation équilibrée. Pour chaque période



les menus sont établis par une commission comprenant un ou deux représentants de parents, la cantinière, la conseillère responsable et souvent la directrice de l'école. Tout en respectant strictement les règles de l'hygiène alimentaire, la commission tient compte du goût des enfants et évite les aliments qui, après essai, connaissent un rejet général !

Zoom sur l'historique de l'épicerie Foucaud

Avant 1926, le magasin ROY se trouve en face de l'actuelle Poste (où habite Albert Texier)

1926 : Monsieur et Madame ROY transfèrent leur « boutique » en face du presbytère (Musée)
Monsieur Roy sabotier de métier, partage son temps entre deux activités : épicier et sabotier.
Sa femme exerce la profession de couturière, tout en servant les clients de l'épicerie. Elle a des apprenties ; Mme Augustine Denis (mère de MR Pierre Denis) et Mme Adrienne Foucaud (grand-mère de Georges)

1946 : Madame Roy vend son magasin suite au décès de son mari. Monsieur Germain Foucaud (père de Georges) en fait l'acquisition.

1968 : Germain Foucaud fonde une Société avec son fils Georges.

1984 : Georges prend la succession.

2000 : Madame Georges Foucaud acquiert le Bureau de tabac.

Nous sommes en 2006, l'Épicerie - Tabac FOUCAUD est toujours à la disposition de la population cléracaise.



La Vie des Associations

COMITE DES FETES : LE COMPTE RENDU D'UNE ANNEE DE FETE

Cette année 2006 à été riche en évènements festifs car la participation aux différentes manifestations s'est encore renforcée, ce qui pour toute l'équipe reste important et donne un plus de motivation.

Notre calendrier des animations a commencé par la **Grande Soirée Choucroute** du 8 avril, soirée co-organisée avec nos amis du foot : salle des fêtes pleine, ambiance digne des chaleurs Bavaroises et une très belle réussite.

En Mai a eu lieu la **journée pique nique** au Village de Chambard avec du beau temps sauf la veille qui fut fatale au Tivoli ! le tout avec de bonnes rigolades et en toute simplicité.

Le 1^{er} Juillet s'est déroulée la **journée plein air** avec pour thème le groupe Lous Lanus Quets, du folklore sur échasses et avec cette année en toile de fond la coupe du monde de Football et son écran géant, les moules, les tapas, les jambons à la broche sous l'œil de Charlot et Patrice, les tables bien garnies et une ambiance à nous écouler tous les stocks. Bref, beaucoup de monde et une double victoire : sportive et festive.

Début Septembre s'est tenue la traditionnelle **fête foraine** :

- le vendredi soir, le marché nocturne, installé sur la place des Associations nous permet d'acheter et de déguster des spécialités culinaires variées. Cette chaude soirée était animée par le groupe des Chemises Red.
- le samedi, la course cycliste a fait son tour de piste autour de Clérac, et les **Fontaines Magiques** au plan d'eau en soirée ont apporté un grand bonheur de son et de lumière à un public très nombreux.
- le dimanche, le Vide Grenier a poursuivi avec les fouineurs en tout genre avec encore du grand beau temps.

La saison s'est terminée en douceur avec du **théâtre** en octobre avec La Compagnie des Comédiens en Balade, troupe de Montguyon, dans un « **Spectacle autour du Lit** » : bonne soirée où le rire était présent et le talent des comédiens amateurs apprécié du public.

Après toutes ces animations notre bilan financier reste positif, ce qui permet d'envisager sereinement l'avenir. Cependant l'équipe qui travaille au quotidien, à

tendance à s'amenuiser et bien sûr, il serait agréable de voir arriver du renfort.

Le comité bénéficie de beaucoup de soutien pour réussir toutes ces manifestations : la municipalité, l'A.C.C.A., le foot, la pétanque, nos commerçants et artisans, nos industries, la presse locale et les habitués bénévoles de notre association. A vous tous, nous vous remercions très vivement.

Maintenant l'année 2007 pointe son nez, des projets de festivités arrivent à l'horizon. Nous pouvons vous annoncer une très **Grande Soirée Musicale** le 7 Avril 2007, pour danser sur le Thème de L'Espagne. Cette soirée sera organisée avec le Football et des surprises vous attendent. Retenez bien cette date !

Pour le calendrier des autres manifestations : pique nique au Taillis en Mai, la journée plein air le 30 juin, la fête foraine les 31 août, 1^{er} et 2 Septembre avec le marché nocturne, le prix cycliste, le vide grenier et des nouveautés pour s'amuser. Nous vous informerons sur l'avancement des festivités.

Si des personnes veulent nous rejoindre pour participer et apporter des idées afin de faire de notre **Village** un lieu de convivialité pour que puisse perdurer ces moments de fête, qu'elles n'hésitent pas à se manifester. Quant au public, merci à lui et nous comptons sur sa présence dans le futur.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de très bonnes Fêtes de fin d'année, et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2007. A bientôt, et que la fête continue.



Une bonne partie de l'équipe du Comité des Fêtes

La Vie des Associations

JOSY DANSE nous fait toujours danser !!!!

L'hiver, accompagné de ses longues soirées, s'installe à nouveau. Mais JOSY DANSE a décidé cette année encore de nous offrir du soleil en nous faisant danser...

Au programme : **Rock, Salsa, Samba, Valse, Tango, Madison, etc....**

Pour la deuxième année consécutive l'association a organisé à la salle des fêtes de Clérac une soirée dansante au profit du TELETHON. Merci à toutes et à tous pour la réussite de cette soirée.

A tous ceux qui souhaitent apprendre ou améliorer leurs pas de danse, nous leur donnons rendez-vous les mardis à Clérac et les mercredis à St-Aigulin à partir de 20 heures.

Meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2007

L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET LES ENFANTS DE L'ECOLE CELEBRE LE 11 NOVEMBRE



Comme à l'accoutumée, les anciens combattants ont fêté la célébration du 11 novembre 1918 devant le monument aux morts en présence d'une assistance attentive aux messages de paix énoncés par le Maire, Guy Pasquet et le président, Jean Claude Noinin.

Les écoliers et la directrice de l'école ont déposé des bouquets de fleurs au monument aux morts et chanté la Marseillaise (photo à gauche ci-dessous).

Jean Claude Noinin, président de l'association, a remercié chaleureusement les enfants de Clérac et leur Directrice pour leur participation.

A l'issue de la cérémonie, M. Bernard Feret a reçu une médaille au titre de la reconnaissance de la Nation (photo à droite ci-dessous) au rythme de la musique de l'harmonie d'Orignolles.



La Vie des Associations

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.) présente son nouveau bureau

Suite à notre assemblée générale du 31/05/06 et après réunion des membres, la nouvelle composition du bureau de chasse est la suivante :

PRESIDENT : CHARGE Daniel

VICE-PRESIDENT : SICAUD Jean-Paul

TRESORIER : RAMBAUD Jean-Philippe

TRESORIER ADJOINT : POINEAU Michel

SECRETAIRE : GIRARD Patrice

SECRETAIRE ADJOINT : PASQUET Laurent

MEMBRES DU BUREAU : DELAGE Richard, CASTILLO Sébastien,

WACHE Stéphane.



Nous remercions David Marc, « technicien à la fédération » et Francois Rodriguez pour leurs interventions lors de notre assemblée générale.

Nous remercions également SOUC Abel, qui a assuré l'intérim à la présidence de L'ACCA pour la saison 2005/2006.

Afin de préserver la vie familiale des membres, (coup de fil intempestif...) nous demandons aux personnes désireuses de renseignements, de faire une demande par courrier à:

CHARGE Daniel

FRADON 17270 CLERAC

Les 2 et 3 septembre 2006 a eu lieu notre ball-trap annuel. Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies pour la réalisation de cette manifestation. Lors de ce week-end, une trentaine de tireurs sont venus participer. Nous remercions les tireurs des communes voisines ainsi que les chasseurs de Clérac pour leur présence. Malgré cette petite affluence, (sûrement à cause d'une pousse de champignons ce week-end là), c'est dans une bonne ambiance que se sont passées ces deux après-midi. Nous vous invitons pour l'année prochaine. Pour information, beaucoup d'entre vous ont du remarquer des petits panneaux numérotés sur les bords des routes et des chemins de notre commune. La nouvelle réglementation concernant les plans de chasse (chevreuil/sanglier), nous demande de matérialiser les postes où sont placés les chasseurs. Cette mesure a été prise afin d'augmenter l'aspect sécurité. Nous remercions les personnes qui ont participé à la pose de ces quelques 1200 panneaux, fruit de nombreuses heures de travail. Merci de les respecter.

Manifestations :

Janvier/février

Une chasse à courre « renard » sera organisée dans cette période.

Repas annuel de chasse :

Samedi 10 février 2007

Animation : « les 3 petites notes »

Concours de pétanque :

Les vendredis de juillet 2007.

Nous communiquerons les dates définitives ultérieurement.



La Vie des Associations

A.C.C.A. : La bécasse des bois

Poids moyen : 300 grammes

Reproduction :

Mars à août inclus. La femelle niche à terre et pond généralement quatre oeufs qu'elle couve seule durant 21 à 23 jours. Les jeunes bécasseaux quittent le nid dans les heures qui suivent l'éclosion. La prédation sur les nids et les nichées est forte. Lorsqu'elle est détruite, la première ponte est généralement remplacée.

Migration :

La migration d'automne se déroule principalement en novembre. Celle de printemps bat son plein en mars.

Classée parmi les limicoles comme les bécassines et les chevaliers, elle s'en distingue par un corps plus massif, des pattes courtes. Son plumage couleur "feuilles mortes", identique chez le mâle et la femelle, lui permet de se dissimuler parfaitement dans son habitat. Solitaire, très discrète, seul le mâle au printemps et en été, s'observe facilement au crépuscule lors d'un vol chanté, la croule.

Cadre de vie : forêts et prairies :

Seul limicole de moeurs forestières, fréquente aussi bien feuillus que résineux dans leurs jeunes stades. En automne-hiver, le soir, elle quitte les milieux boisés pour gagner les prairies permanentes des alentours, de préférence pâturées, y reste toute la nuit, s'y alimente, et rentre au bois le matin. Ce va-et-vient bois - prairies se nomme la passée. Un milieu forestier varié, agrémenté de clairières, de coupes, sur sol frais voire humide, favorise l'accueil des bécasses.

Pendant la période de reproduction, la bécasse demeure en forêt nuit et jour.

Nourriture principale :

Vers de terre, mais ne dédaigne pas les larves d'insectes, les scarabées, les mille-pattes ou les perce-oreilles. Graines et fibres végétales sont parfois au menu.

En France :

Peut nicher dans toutes les régions, mais plus communément dans le quart nord-est, les grandes forêts du Bassin Parisien et en montagne. Migratrice, déserte en début d'automne le nord et l'est de l'Europe pour se réfugier dans les régions européennes plus tempérées et jusqu'en Afrique du Nord. En France, c'est en automne et en hiver qu'elle est la plus abondante. La majorité des hivernantes se concentre sur le littoral Manche-Atlantique et le pourtour Méditerranéen. Notre pays accueille essentiellement des bécasses en provenance de Suède, de Finlande et de Russie.

Avenir de la bécasse :

Suscite un engouement croissant auprès des chasseurs ce qui n'est pas sans incidence sur l'augmentation des prélèvements aussi le Club national des bécassiers, initiateur de nombreux travaux scientifiques sur l'espèce recommande la mise en place du Prélèvement maximal autorisé. Celui-ci doit être fonction du suivi des populations de bécasses tant en période de nidification qu'en hivernage, en développant considérablement le baguage. En France, la tendance démographique des populations de bécasses est surveillée de près. Dans le nord et l'est de l'Europe des travaux identiques se mettent en place. A l'heure actuelle, les effectifs paraissent plutôt stables. La principale source d'inquiétude reste la transformation ou l'exploitation intense de ses habitats, en particulier en Russie et en Europe Occidentale avec la réduction des surfaces de prairies permanentes. Maîtrise des prélèvements et création de réserves dans les sites d'hivernage sont des gages supplémentaires pour la prospérité de l'espèce.

Mode de chasse : L'éthique de la chasse de la bécasse commande de la prélever exclusivement au chien d'arrêt.



La Vie des Associations

LES AINES RURAUX DE CLERAC nous racontent l'opération Frankton

Il y a longtemps que ce projet mûrissait dans l'esprit de Raymond Furet, président du club des aînés de Clérac. Il faut dire qu'il a été sensibilisé à cet acte d'héroïsme car, dans sa jeunesse et bien malgré lui, il s'est trouvé mêlé à cet épisode tragique de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale : le sabotage du port de Bordeaux en 1942 par les Royal Marines. En effet, deux des marines en fuite s'étaient "invités" clandestinement dans une maison appartenant à ses parents.

Pour réaliser cette exposition, il lui fallait s'entourer de spécialistes, à commencer par François Boisnier, historien expert en matière de recherches et collectes de documents sur le sujet et co-auteur avec Raymond Muelle du livre *Le commando de l'impossible*, édité par Trésor du Patrimoine.

M. Boisnier était venu présenter et commenter l'excellent film documentaire diffusé par FR3, Aquitaine: *Des ombres dans la nuit*, réalisé par Ramon Maranon. Film poignant qui reconstitue le parcours périlleux de ce commando : en Kayak tout d'abord pour descendre la Gironde afin de saborder les bateaux ravitaillant l'industrie du Reich et celle des usines d'armement japonaises. Puis à pied sur 160 km pour rejoindre la filière d'évasion britannique qui les attendait à Ruffec. Sur les douze hommes composant ce commando; deux seuls survivront à l'opération Frankton.

L'amicale des anciens combattants de Clérac présidée par Jean-Claude Noinin a également prêté son concours actif à cette exposition ainsi que l'association des Collectionneurs saintongeais, toujours partants pour ce genre de manifestation. Le président, Bernard Jourdain avait choisi dans sa collection quelques modèles particulièrement représentatifs de radios de l'époque et proposait une diffusion en direct de la BBC. Pour l'occasion, il avait même réussi à se procurer un ballon de détresse retrouvé dans les débris d'un 824 américain mitraillé par un chasseur allemand le 31 décembre 1943 et retrouvé au lieu-dit « Chadeau » à Orignolles.

Lors du vernissage de cette exposition, notons parmi la très nombreuse assistance la présence de Monsieur Albert, maire de Montlieu-La-Garde, accueilli avec plaisir par Guy Pasquet, maire de Clérac.

C'est environ 200 personnes qui sont venues partager ces souvenirs d'il y a maintenant 64 ans, avec beaucoup d'attention et d'émotion. Remarquable affluence d'au-



L'auditoire attentif

tant plus que cette exposition était chargée de deux handicapés de taille :

- le choix de la date, qui si elle convenait particulièrement au souvenir, se trouvait en concurrence avec la foire de la Saint Martin de Montendre.
- l'exigüité de la salle des associations. La salle municipale, retenue pour un banquet, n'était pas disponible. Du coup, les organisateurs ont dû renoncer à faire venir l'un des Kayaks de l'opération Frankton qui aurait occupé tout l'espace disponible. De même, M. Boisnier n'a pas pu présenter l'intégralité des documents en sa possession. Dommage!

Malgré tout, le public a été au rendez-vous et en nombre... c'est ce qu'il faudra retenir de ce 11 novembre 2006 à Clérac. (Extrait du journal Haute Saintonge)



L'exposition sur l'opération Frankton

La Vie des Associations

L'UNION SPORTIVE CLERACAISE FAIT LE POINT SUR LA SAISON

La saison 2006/2007 est déjà bien commencée pour l'USC. La stabilité de l'équipe dirigeante permet au club de progresser dans ses structures mais aussi sur le plan sportif. C'est avec plus de 130 licenciés que cette nouvelle saison a débuté.

Chez les grands :

Deux équipes seniors :

Une en troisième division où la qualité des jeunes incorporés dans cette équipe nous donne l'espoir de gravir des échelons dans les prochaines années, et l'autre équipe en cinquième division où la solidité des anciens devrait nous permettre de viser la première place cette saison.

Enfin une équipe de -18 ans qui se trouve dans un championnat perturbé par une avalanche de forfaits.

Chez les jeunes :

Si l'association est bien réelle sur le papier avec nos voisins de l'AS Montguyon, elle n'est effective que dans la catégorie des -15 ans où notre équipe est engagée en niveau régional, un apprentissage difficile face à des équipes d'un niveau soit bien supérieur soit équivalent au nôtre.

En ce qui concerne les -13 ans, l'équipe progresse au fil des matchs et devrait terminer en tête de la poule pour la première phase de la saison.

Un groupe plus important devrait permettre aux poussins de réaliser une bonne saison. Et enfin pour les débutants l'apprentissage ne se fait qu'avec un groupe de 1^{ère} année.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUTES ET TOUS



La Vie des Associations

SAINTONGE BOISEE VIVANTE

Le 05 octobre 2006, le Tribunal Administratif de Poitiers annulait les deux autorisations préfectorales concernant le site Sotrival à Bois Rousseau.

Ces annulations ont provoqué dans la presse (Sud Ouest et Haute Saintonge) ces dernières semaines des réactions nombreuses et précipitées comportant un grand nombre d'inexactitudes concernant :

les faits

les dates

le contenu des recours

le contenu des jugements

l'association Saintonge Boisée Vivante

Sans prétendre au « sans faute » nous nous sommes toujours efforcés de donner des informations précises et vérifiées à nos concitoyens et les erreurs diffusées par la presse nous ont paru de nature à empêcher le lecteur de se faire une opinion.

C'est donc le souci de rectifier ces inexactitudes qui a motivé la diffusion exceptionnelle à tous les foyers du canton de Montguyon, de notre dernier numéro de « Spécial Ultime », dans lequel nous corrigeons les inexactitudes et nous précisons les positions défendues par notre association concernant la gestion des déchets et les choix de développement local.

Nous ne rediffusons donc pas ce texte dans le bulletin municipal, puisque vous l'aurez ou l'avez déjà dans le « Spécial Ultime ».

Nous avons rencontré Monsieur le Maire de Clérac, cité dans notre texte, afin de clarifier les choses. Après échange d'explications, Monsieur le Maire a reconnu avoir fait un amalgame maladroit, assimilant la requête de l'association aux conclusions des juges. Pour le problème des odeurs, qu'il a présenté comme l'argument essentiel avancé par l'association dans son recours, il a reconnu s'être exprimé sans avoir eu connaissance totale des mémoires de l'association qui contenaient d'autres observations.

La Vie des Associations



PAR MONTS ET PAR VAUX

Par Monts et par Vaux, association de randonnée pédestre du sud Saintonge (siège social à la maison de la forêt de Montlieu la Garde) organise, depuis plus de 10 ans, des randonnées.

Par Monts et par Vaux propose :

- ♦ des randonnées le jeudi et le dimanche, le plus souvent l'après-midi,
- ♦ des randonnées à la journée,
- ♦ des week-ends (un au printemps, l'autre à l'automne)
- ♦ un séjour montagne en été.

Les randonnées de juillet et août sont ouvertes à tous (touristes et non adhérents).

Randonnées ouvertes

Certaines randonnées de l'association sont ouvertes à tous. Elles sont gratuites et guidées par des membres de l'association.

- la randonnée du Téléthon
- les randonnées de juillet et août
- la randonnée du calendrier départemental à Le Fouilloux le dimanche 21 octobre 2007
- un lieu de randonnée par trimestre

POMMIERS-MOULONS

jeudi 8 mars et dimanche 11 mars 2007

rendez-vous place de la salle des fêtes de Pommiers à 14 h 20

3 niveaux au choix : une randonnée « douce » de 9,5 km, une randonnée « normale » de 10,5 km et une randonnée soutenue de 13 km.



Randonnée à Orignolles le 15 octobre 2006

L'association est gérée par le conseil d'administration. Il établit un calendrier des manifestations tous les trimestres. Des membres du conseil d'administration sont souvent présents le mercredi matin et le vendredi matin à la maison de la forêt de Montlieu la Garde. Vous pouvez les rencontrer pour des renseignements complémentaires (téléphonez auparavant pour vous assurer de leur présence au 05 46 04 43 67).

Contacts

Adresse postale

Par Monts et par Vaux, Maison de la Forêt, 17210 Montlieu la Garde

Téléphone

Jocelyne Solana : 05 46 49 36 56

Jean-Claude Bouyer : 05 46 04 20 03

Adresse électronique : rando.pmpv@free.fr

Site internet : <http://rando.pmpv.free.fr>

Il est souvent proposé plusieurs niveaux de randonnée : randonnée « douce » (moyenne de 3,5 à 4 km/h), randonnée « normale » (moyenne de 4,5 km/h) et randonnée soutenue (moyenne de 5,5 km/h). Pour une $\frac{1}{2}$ journée, la distance varie de 6 à 17 km. Ces randonnées sont guidées par des bénévoles de l'association.

L'association est affiliée à la Fédération française de randonnée pédestre. La cotisation annuelle est de 23,15 € pour une personne et de 43,35 € pour un couple ou une famille (enfants ou petits-enfants mineurs). Ce tarif correspond au prix de la licence, de l'assurance responsabilité civile et individuelle accidents et à la cotisation à Par Monts et par Vaux.

Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la randonnée pédestre est exigé. Il est possible de faire une ou deux sorties à l'essai.



Par Monts et par Vaux (17)

La vie du Musée, mois après mois

MOIS DE MAI

- L'association de généalogie de Bussac est venue visiter le musée (30 personnes).
- La maison familiale de Chevanceaux a organisé une visite d'une dizaine de personnes : côté convivial de cette visite, très interactif ou chacune des personnes a pu s'exprimer par une anecdote ou un souvenir par l'intermédiaire des outils des HUIT METIERS représentés.

MOIS DE JUIN

- Sylvia DEVERS, photographe, expose ses tableaux sur le thème des anciennes carrières de l'AGS dans le cadre de l'exposition temporaire, pendant toute la saison



- Installation de l'exposition de poteries et verreries locales saintongeaises du 19^{ème} et 20^{ème}

SOIREE CINESITE

Le musée vient d'ouvrir ses portes pour la saison 2006 et déjà une soirée est organisée pour les cléracais le vendredi 16 juin, Gratuité de 18 à 19H 30.

Une cinquantaine de personnes sont venues voir ou revoir le musée pour certains.

Nous vous remercions d'être venus si nombreux.

PUB

La maison de la forêt crée une nouvelle brochure avec la collaboration des offices de tourisme et du musée, Sur les visites des sites suivants :

Montendre, Montguyon, Montlieu, et Clérac.

JUILLET

MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR

Le 8 juillet des photos de mariage de deux nouveaux cléracais avec leur famille et amis ont été prises dans le jardin du musée.

12 juillet

Un nouvel arrivant cléracais nous a confié un journal agricole et des cahiers scolaires de 1900, Ce sera peut-être l'occasion pour nos chers écoliers cléracais de venir les consulter.

19 Juillet

Nicole BARBIER, conservateur en chef du patrimoine a visité le musée avec beaucoup d'intérêt.

20 juillet,

10 personnes de la maison de retraite spécialisée de Montendre sont venues visiter le musée, l'église et l'exposition de verrerie et poterie ainsi que les photos des anciennes carrières de l'AGS (Sylvia DEVERS)

AOUT (plus de 200 personnes sont venues)

Pleine saison touristique pour le musée !

Les vacanciers passent leurs vacances dans notre région, Chaque jour des visiteurs viennent voir notre musée ;

Jour férié : Ouverture du 15 août toute la journée : 17 visiteurs

26 août dans le cadre de la foire aux célibataires à la Génétouze, un CIRCUIT à moto a été organisé avec comme visite surprise « la visite du musée de Clérac. »

Nous avons eu nous aussi l'agréable surprise de recevoir 90 personnes , la plupart des motards, dans notre musée.

SEPTEMBRE

C'est la rentrée ! Un peu moins de visites, sauf pour les journées du patrimoine des samedi 16 et dimanche 17 septembre :

66 visiteurs, par une pluie diluvienne se sont déplacés, certains jusqu'au site de démonstration du gemmage par Monsieur AUDOUIN et un employé communal.

La vie du Musée, mois après mois

OCTOBRE

Monsieur BERGEON, Ancien sous préfet de JONZAC et ses 15 invités sont venus mardi 12 octobre l'après midi après avoir apprécié un excellent repas à l'auberge des Lacs Bleus pour la visite du musée et de l'église.

dimanche 22 octobre

Visite des cyclotouristes d'ARSAC - MEDOC, 10 personnes étaient prévues, 18 se sont présentées. A la suite de la visite, ils sont partis sur la voie verte et ont pique-niqué à Chevanceaux.

NOVEMBRE

Jeudi 2 novembre 2006

Maison familiale de Chevanceaux : 10 personnes

Mardi 14 novembre

Association de randonneurs, 28 personnes de BORDEAUX CAUDERAN

Nous vous proposons pour la prochaine exposition temporaire : La vie de nos ancêtres à Clérac et ses environs, Vie sociale, économique, culturelle.

A ce sujet, seront bienvenues les personnes qui auraient des documents et témoignages à transmettre à la mairie de Clérac.

D'avance merci.

Ainsi s'achève la saison et une nouvelle fois, le musée a été apprécié.

MERCI A TOUS LES CLERACAIS D'ETRE VENUS OU REVENUS VOIR LE MUSEE ET ENFIN UN GRAND MERCI POUR L'AIDE APPORTEE PAR TOUS CEUX QUI SE SONT INVESTIS TOUT AU LONG DE CES SIX MOIS.

EXPOSITION TEMPORAIRE 2007 De mai à octobre

Au musée de Clérac

LA VIE D'AUTREFOIS A CLERAC ET SES ENVIRONS

VIE SOCIALE, ECONOMIQUE ET CULTURELLE

Pour notre nouvelle exposition, nous sommes à la recherche de :

Documents,
Journaux,
Photos,
Cartes postales,
Livres,
Cahiers,

ainsi que des témoignages sur le passé de notre village et ses environs.

D'avance, tous nos remerciements.

Marie-Nils Waché
Musée de Clérac

A partir du 1^{er} novembre, transmettre les documents à la mairie de Clérac. – 05.46.04.13.12.

Jardinage : Rhododendron et Azalée

L'azalée et le rhododendron sont appréciés pour leurs superbes fleurs...

Ces plantes sont regroupées sous le même nom, du Grec « rhodo » qui signifie rose et de « dendron » qui veut dire arbre.

L'azalée est de petite taille, c'est un rhododendron arrondi, apprécié pour ses superbes fleurs odorantes, son feuillage est persistant ou caduc. Le rhododendron est plus grand, son feuillage est persistant. On distingue 3

sortes de rhododendrons, les grands (de 3 m à 5 m et plus), les moyens (1,50 à 2 m) et les nains (60 cm). Ils sont particulièrement sujets à quelques problèmes liés au climat. Certains préfèrent une ombre partielle, de ce fait, un excès de soleil peut entraîner le jaunissement des feuilles, avec l'apparition de petites taches brunes sur la partie du plant exposé au soleil. Le vent peut également les endommager avec l'apparition de brûlures à la bordure des feuilles. Le gel peut occasionner des dommages sur le feuillage qui devient alors brun.

Ils ont besoin de terre de bruyère, d'un sol frais, drainé, humifère et acide. Ils aiment donc la mi ombre, comme les sous bois. Il est préférable de mettre un paillis de terreau de feuilles ou des feuilles de fougère pour préserver de l'humidité des racines, de plus cela limite la prolifération des mauvaises herbes.

Les branches du rhododendron étant généralement très basses, le marcottage est probablement la meilleure technique pour le multiplier à la fin de l'été. La taille de formation est rarement nécessaire, mais beaucoup peu-

vent être rafraîchis après la floraison.

Comme il en existe plus de 1500 variétés, un classement par couleur rend le choix plus facile.



Nous trouvons des variétés blanches comme le « Cunningham 's white », il peut atteindre 4 m de haut, c'est un arbuste touffu.

des variétés bleues comme le «Blue diamond» qui ne dépasse pas 90 cm de haut, ses fleurs sont bleu lavande.

Des variétés jaunes comme le « Luteum » ou « azalée pontique », très facile à cultiver, très parfumé, mais son feuillage est caduc.

Des variétés mauves comme le « ponticum » qui est vigoureux et peut atteindre 5 m de haut, il fleurit mauve pâle.

Des variétés roses tels que l'azalée « rose bud » persistant de 60 à 90 cm et le rhododendron « doc » de 1,20 m.

Le grand rhododendron « cinthia » supporte le fort soleil dans un sol bien frais. Laissez vous séduire par ces magnifiques arbustes qui fleurissent de façon spectaculaire au printemps.



Les Recettes : des Cakes pas ordinaires



CAKE A L'ORANGE

100 g d'écorce d'oranges confites
100 g de beurre mou ou de margarine
100 g de sucre en poudre
100 g de farine
100 g de maïzena
2 œufs
2 oranges
1 cuillère à café d'extrait de vanille
1 cuillère à café de levure
1 grand moule à cake

Tailler les écorces d'orange en petits cubes. Prélevez le zeste des oranges et presser leurs jus. Travailler le beurre avec le sucre, ajouter les œufs entiers, bien mélanger puis incorporer la farine, la maïzena et la levure. Ajouter les écorces, le zeste et le jus des oranges plus la vanille. Verser la pâte dans le moule huilé et enfourner dans un four préchauffé à 150°/ 200°. Cuisson 40 à 50 minutes environ.

CAKE A LA NOIX DE COCO

125 g de noix de coco râpé
200 ml de lait de coco
100 g de beurre mou ou de margarine
100 g de sucre en poudre
150 g de farine
150 g de maïzena
4 œufs
 $\frac{1}{2}$ paquet de levure
1 pincée de sel
1 cuillère à café d'extrait de vanille

Mélanger le beurre, le sucre et les jaunes d'œufs. Ajouter la poudre et le lait de coco puis la farine et la maïzena et bien remuer l'ensemble. Battre les blancs en neige avec la pincée de sel et les ajouter à la pâte. Verser dans un moule à cake légèrement huilé et enfourner à mi-hauteur dans un four préchauffé à 150/200. Cuire 50 min à 1h.

CAKE AU POTIRON

500 g de potiron
125 g de farine
125 g de maïzena
125 g de poudre d'amande
100 g d'écorces d'orange confites
50 g de beurre
1 sachet de levure chimique

Couper le potiron et le cuire à la vapeur ou dans très peu d'eau avec une pincée de sel. Égoutter et mixer. Couper les écorces d'orange en petits cubes.

Prélever le zeste et le jus des oranges et y mettre les écorces à macérer.

Travailler le sucre avec le beurre ramolli et les jaunes d'œuf, puis mélanger avec la purée de potiron, le jus, le zeste et les écorces.

Ajouter la farine, la maïzena et la poudre d'amande et bien mélanger.

Monter les blancs en neige et les incorporer délicatement à la pâte ainsi que la levure.

Enfourner à mi-hauteur et cuire dans le four préchauffé à 150/200° pendant 50 à 60 min environ.

Avis à la population

ON RECHERCHE RENAUD

Disparu depuis le 03/10/2006 près de Pauillac



Pour toute personne l'ayant aperçu ou susceptible de donner un renseignement,

Merci de nous contacter

Gendarmerie 05 57 75 29 30

ou au 06 71 88 22 30, 06 09 31 70 91 ou 06 22 58 14 33

Merci de faire suivre à tous vos contacts "email" et merci pour votre aide.

CONCOURS MAISONS ILLUMINEES

Le jeudi 28 décembre 2006

La municipalité organise à l'occasion des Fêtes de Noël et du Nouvel An un concours de maisons individuelles illuminées.

Nous prions les personnes désirant participer à ce concours d'illuminer leur maison le jeudi 28 décembre 2006 lors du passage du jury entre 20h30 et minuit.

Tribune Libre

Dans ce numéro personne n'a souhaité exposer un sujet qui le passionne ou qui lui tient à cœur. Nous sommes persuadés que cela n'est que partie remise et que les candidats seront nombreux pour le prochain bulletin à vouloir s'exprimer et profiter de cette occasion pour faire vivre votre bulletin communal.

Comme nous l'avions annoncé dans le premier journal, seuls les articles qui présentent « un intérêt général » seront retenus. Tout article qui serait polémique et qui attaquerait directement les personnes ne sera pas publié.

Déposez vos textes dans la boîte aux lettres de la Mairie avec vos nom et adresse pour que nous puissions vous contacter ou à l'un des représentants de la Commission Communication.

État Civil

Mariage

Félicitations à :

Ethel BOUSQUET et Christophe VALLADE « Lotissement Le Brandard » mariés le 08 juillet 2006
Maryvonne DUCROC et Alain BORDONADO, « Verdillon » mariés le 15 juillet 2006
Catherine MORVAN et Franck BABY, « Le Taillis » mariés le 05 août 2006
Aurélié BOISSON et Florent ROUFFENCHE, « Le Barail » mariés le 19 août 2006

Naissances

Bienvenue à :

Louness BLUT, née le 18 août 2006 à Libourne, Fille de Thierry BLUT et de Sandrine DUGUET, domiciliés « Le Barail »
Romane SOUC, née le 31 août 2006 à Libourne, fille de Pierre et Aurélié SOUC, domiciliés « Les Sables »
Louis VIGNEAUD, né le 05 septembre 2006 à Blaye, Fils de Benoît VIGNEAUD et de Aurélié ADMONT, domiciliés « Lespies de Caillères ».
Coraline RAMBAUD, née le 22 septembre 2006 à Libourne, fille de Benoît RAMBAUD et Céline BARRONIE, domiciliés « La Faïencerie »
Himaya EL KASSIOUI né le 31 octobre 2006 à Libourne (33) fils de Brahim et Laurine EL KASSIOUI domiciliés "Godet"

Décès

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches de :

Monsieur Pierre AUTIER, décédé à Libourne le 13 septembre 2006 à l'âge de 84 ans,

Vie Pratique

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

- Le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h15
- Le vendredi de 14h00 à 17h30
- Le samedi de 8h30 à 12h30

Les permanences du Maire et des Adjointes sont assurées à la Mairie le samedi de 10h00 à 12h00, par M. le Maire ou un de ses adjointes les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois

Les permanences à la Mairie de Clérac :

- Assistante Sociale, le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h00 à 16h00
sur rendez vous : 05 46 49 27 77 (service social Montendre)

Les permanences à la Mairie de Montguyon :

- **ASSEDIC**, tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de 9h00 à 12h00
- **ANPE**, tous les vendredis de 9h00 à 12h00
- **CAF**, tous les mercredis de 11h00 à 12h00
- **Sécurité Sociale**, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 9h00 à 12h00
- **Service Retraite CRAMCO**, tous les mercredis de 11h00 à 12h00 sur rendez vous
- **MSA**, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 9h00 à 12h00

L'office religieux a lieu le 4^{ème} dimanche de chaque mois à 10h30.

Ramassage du fer : 1 fois par trimestre. Le 1 Janvier, le 2 Avril, le 2 Juillet et le 1 Octobre

Déchetterie : tous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12 h00 et de 14h00 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

La Poste : du lundi au vendredi : 9h00 à 12h15 et 14h à 15h30 et samedi de 9h00 à 12h00

Garderie de l'école : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h50 à 8h50 et 16h30 à 18h00

Musée : du 1^{er} Mai au 31 Octobre : fermé le lundi - Visite le mardi et mercredi de 14h00 à 18h30

Visite les autres jours de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 - Tél : 05 46 04 07 83

Bibliothèque : les mardis, jeudis de 16h30 à 18h30 - les samedis de 10h à 12h.

L'ensemble de l'équipe municipale

et

le comité de rédaction du journal

vous présentent leurs

Meilleurs Voeux

2007

